

Options de Paiement

Il existe quatre options de paiement disponibles pour les infractions provinciales (POA):

Option n°1 – Payer en personne

Hôtel de Ville – Infractions provinciales
401 - 400 City Hall Square East
Windsor (Ontario), Canada, N9A 6S1

Les paiements acceptés en personne incluent les espèces, les cartes de débit, les cartes Visa, MasterCard ou les chèques personnels (à l'ordre de la « Ville de Windsor »). Veuillez noter que les chèques personnels doivent être certifiés dans les situations suivantes:

- Si votre permis de conduire a été suspendu en raison du non-paiement d'une amende ou
- Si un paiement de remplacement est effectué pour des chèques personnels précédemment refusés ou sans fonds suffisants (NSF).

Option n°2 – Payer les tickets en ligne

Vous pouvez payer en ligne sur paytickets.ca . Cliquez sur le logo de paytickets pour être redirigé vers le site Internet. Les paiements mensuels doivent être payés par téléphone ou en personne.

Option n°3 – Payer par courrier

Infractions provinciales
401 - 400 City Hall Square East
Windsor, Ontario, Canada, N9A 6S1

N'envoyez pas argent en liquide par la poste. Les paiements peuvent être effectués par chèque personnel, traite bancaire ou mandat-poste payable à la « Ville de Windsor », mais notez que les chèques personnels doivent être certifiés dans les situations suivantes:

- Si votre permis de conduire a été suspendu en raison du non-paiement d'une amende ou
- Si un paiement de remplacement est effectué pour un chèque personnel précédemment refusé ou sans provision

Vous pouvez également envoyer votre paiement par carte de crédit en remplissant le [formulaire d'avis de paiement](#) fourni avec votre avis d'infraction.

Option n°4 – Paiements par carte de crédit par téléphone

Appelez le (519) 255 6555 ext. 0.

Remarque: les paiements par carte de crédit ne seront acceptés que pour les infractions commises dans le comté de Windsor/Essex (Cour n° 0860).

Pour localiser d'autres cours provinciales en Ontario, visitez le site Web du [ministère du Procureur général](#) .